




École Des Nations

Info-Parents Octobre 2022

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
03 oct. Journée pédagogique +Élections	04 oct. Journée de la culture (Chanson de Louis-Jean Cormier)	05 oct.	06 oct.  Photo scolaire	07 oct. 1^{ère} communication
10 oct. 	11 oct.	12 oct.	13 oct. Gr. 601 et 602 en sortie au festival du nouveau cinéma.	14 oct.
17 oct.	18 oct.	19 oct. Première clinique dentaire Université McGill	20 oct.	21 oct.
24 oct.	25 oct.	26 oct.	27 oct. 18h30 Conseil d'établissement à l'école	28 oct. Le préscolaire (PA-PB-MA-MB-MC- MD) à l'auditorium école La Voie en PM
31 oct. 				



Octobre 2022

Info-Parents

Mot de la direction

Chers parents

Vous retrouverez au début de chaque mois l'Info-Parents sur le site de l'école à l'adresse suivante :

<https://des-nations.cssdm.gouv.qc.ca/>.

Information stratégique

Secrétariat

7h45 à 11 h 30, le secrétariat est ouvert.

11 h 30 à 12 h 30, le secrétariat est **fermé**.

12 h 30 à 15 h 30, le secrétariat est ouvert.

Vous pouvez également rejoindre le secrétariat par courriel en écrivant à :

<https://des-nations.cssdm.gouv.qc.ca/>

HEURES D'ARRIVÉE À L'ÉCOLE ET SURVEILLANCE DANS LA COUR

Voici l'horaire détaillé pour l'arrivée à l'école des élèves qui ne fréquentent pas le service de garde :

Le matin pour le primaire à 7h42

Le matin pour le préscolaire à 8h50

Le midi pour le primaire à 12h37

Le midi pour le préscolaire à 12h40

Nous vous demandons de voir à ce que votre enfant n'arrive pas avant les périodes de surveillance précitées. Le CCSDM ne peut être tenu responsable d'aucun accident qui pourrait arriver à l'extérieur de l'horaire de surveillance. L'école offre un service de garde. Cependant, si vous choisissez de garder votre enfant avec vous en attendant

École des Nations

4860 rue Vézina, Montréal (Québec)

☎ (514) 736-1537

le son de la cloche, vous devez demeurer derrière la clôture, sur le trottoir ou dans le parc Nelson Mandella. Votre enfant reste alors sous votre responsabilité, il ne peut donc entrer et sortir de la cour.

La cour de l'école est réservée aux élèves et au personnel en surveillance. Nous demandons aux parents de demeurer à l'extérieur de la cour et d'éviter d'interpeller le personnel en surveillance. Si vous avez un message à faire, nous vous invitons à vous adresser directement au service de garde ou au secrétariat.

Composition du nouveau Conseil d'établissement 2022-2023

Lors de l'assemblée de parents du 13 septembre dernier, de nouveaux parents ont été élus pour vous représenter au conseil d'établissement (CÉ). Félicitations à Mme Lisa Danielczak et M Mouloud Tamazirt qui ont été élus pour un mandat de 2 ans, tandis que M Nicholas Cadet et Mme Nesrine Amziane-Komurcu ont obtenu un mandat d'une année. Par ailleurs, M Youssef El Ayar poursuivra cette année son mandat à la présidence du CÉ.

De plus, 2 parents ont été acclamés pour être substitués. Il s'agit de M Philippe Jeanny-Evariste et de M Eric Ouandji.

Du côté du personnel de l'école, il y aura Mme Carmen Morin (enseignante), Mme amélie Swijani-Préfontaine (enseignante), M Gasbriel Pallete-Antunez (professionnel) et Mme Manon Deserrano (personnel de soutien).

Félicitations !

Identification des objets et récupération des objets perdus

Il est important d'identifier (Nom et groupe) tout le matériel scolaire de votre enfant, le sac à dos, la boîte à lunch (et ses contenants) ainsi que les vestes et les souliers. Ces objets retrouvent ainsi plus vite leur propriétaire lorsqu'ils s'égarerent...!

Nous avons déjà une belle collection de vêtements dans nos objets perdus. Nous vous invitons à aller vérifier si des vêtements de votre enfant s'y trouvent et à lui rappeler d'y aller aussi, s'il lui manque des morceaux ! Les objets perdus se trouvent à l'entrée du service de garde.

PROGRAMME LAIT-ÉCOLE ET COLLATIONS



Grâce à une subvention offerte par le ministère de l'Éducation, un berlingot de lait est offert aux élèves et le tout a débuté dans la semaine du **3 octobre** et ce à tous les jours de la semaine. Toutefois, si votre enfant est intolérant aux produits laitiers, nous vous prions d'aviser son titulaire par l'entremise de l'agenda. Les collations ont débutées également dans la semaine du **10 octobre** à raison de 5 jours par semaine.

COLLATIONS ET ALLERGIES

Pour les collations de votre enfant, voici quelques suggestions permises : fruits, légumes et produits laitiers. Merci de bien vouloir contribuer aux saines habitudes de vie de votre enfant.

Plusieurs enfants qui fréquentent l'école sont sévèrement allergiques aux arachides et aux autres noix. Nous demandons votre collaboration pour éviter de mettre ces aliments dans les collations et les repas de votre enfant.

Des nouvelles du service de garde

Un rappel que vous avez jusqu'au 27 octobre 18h pour vous inscrire à la journée pédagogique du 1^{er} novembre. AUCUNE INSCRIPTION TARDIVE NE SERA ACCEPTÉE.

L'ÉQUIPE -ÉCOLE VOUS SOUHAITE

UN BEAU MOIS D'OCTOBRE !

Votre équipe de direction,

Mylène Fortin, adjointe
Benoit Grenier, directeur

